

Edito

"Chacun pour Tous..."

Les toutes premières lignes de l'Histoire de ce nouveau siècle viennent de s'écrire telles un récit de cauchemar.

Suite aux attentats de New York et Washington, l'Etat américain, soucieux de démanteler des réseaux terroristes d'une nuisance extrême, justifie auprès de l'opinion publique internationale les interventions armées en Afghanistan. Notre Président engage la France.

Pouvons-nous rester insensible à cette prise de position ?

Ne soyons pas surpris, depuis le 11 septembre dernier, jour de drame pour les Etats Unis d'Amérique et pour le monde entier, cette riposte était prévisible.

Mais qu'en est-il à l'heure actuelle de la vie de la population civile afghane ? N'est-elle pas restée trop longtemps prise en otage par ses propres soit disant «seigneurs de guerres », et surtout par cette indifférence collective qui semble nous envahir un peu plus chaque jour ?

Ainsi souvenons-nous des vœux exprimés en ce début d'année par Pierre Carassus, notre Député, qui préférait l'esprit républicain du «chacun pour tous » au culte du «chacun pour soi ».

Il est donc plus que nécessaire, en ces temps incertains de communiquer entre nous, d'échanger nos idées, de révéler nos faiblesses, de ne pas faire en sorte qu'un mutisme collectif puisse servir de détonateur à une bombe qui se nommerait «indifférence ».

Dans notre quartier, notre ville, auprès des représentants de notre Communauté de Communes, soyez certains qu'il s'y trouvera toujours un de vos élus pour provoquer avec vous, discussions, réunions et constructions positives à la vie de notre charmant village !



ET LA RD 218 ?

Les plans du projet de réfection du RD218 (route de l'Orvanne) sont arrêtés depuis déjà plusieurs mois, mais les travaux ne sont toujours pas commencés.

Pourquoi ? Explications :

Les travaux de réfection de cette voie font partie de la 2^{ème} tranche de notre contrat triennal de voirie.

L'exécution de ces travaux concerne le Conseil Général pour les plans, les appels d'offres, les notifications aux entreprises démarrage et suivi du chantier.

A notre charge, nous avons la réfection des trottoirs et leurs aménagements (de sécurité et d'environnement).

A ce jour, nous avons engagé une enveloppe budgétaire pour l'enfouissement des réseaux (760 kF avec les frais d'études, 115,9 kEUR), pour les nouvelles barrières de sécurité (120 kF, 18,3 kEUR) (*) ainsi que pour le nouvel éclairage public (251 kF, 38,3 kEUR) (*).

Alors, le démarrage des travaux ?

Après nous avoir annoncé le démarrage des travaux durant le 2^{ème} semestre 2001 (cf. l'Ecuellois n°1), devenu depuis le 4^{ème} trimestre 2001", aujourd'hui, l'assemblée départementale nous annonce au mieux fin novembre.

Notre déception est à la mesure de notre espoir de voir enfin l'hiver se passer avec chaussée et trottoirs refaits car, à notre sens, aucune entreprise ne va "s'aventurer" à faire des travaux à cette période de l'année.

Pourquoi ce retard ? Dysfonctionnement ? Déplacement de programme ?

Nous ne le savons pas !

Nous allons nous renseigner auprès du Président Larché en espérant que cette voie, qui a tant besoin d'être refaite à neuf, ne soit pas le prochain feuillet de l'année 2002 !

A suivre

(*) Il nous semble évident que nous ne pouvons engager la réfection des trottoirs avant que le Département n'ait réalisé la pose des bordures et des caniveaux.

Affaire suivie par J. Maréchal, Maire, J. Thion, Adjoint au Maire chargé de

l'urbanisme et S. Dumant, Adjoint au Maire chargé de la voirie.

TRIENNAL DE VOIRIE

2002 - 3^{ème} tranche du triennal de voirie :

Après les 2 premières tranches du contrat triennal concernant la réfection de la rue Henri Coudray, la rue du Château d'eau, de la rue de la Petite Montagne, de la Place de l'église et les trottoirs du RD 218 (en cours), la réalisation de la 3^{ème} tranche du programme triennal de voirie va débuter avec la réfection de la rue du Paradis.

Les enfouissements des réseaux débiteront ces travaux. Le cabinet d'études CERAMO (coût des études 116 kF, 17,7 kEUR) a été chargé de coordonner les interventions des différentes entreprises. Déjà, une première réunion a eu lieu.

Date prévisionnelle du début des travaux d'enfouissement des réseaux : mars 2002.

Nous vous rappelons le coût prévisionnel pour ces travaux d'enfouissement (cf. compte rendu de Conseil municipal du 27 juin 2001) :

- Réseau électrique (subventionné à 70%)
à part municipale : 135 000 F (20 580 EUR env.)
- Réseau téléphonique (subventionné à 37%)
à Part municipale : 230 000 F (35 000 EUR env.)

L'étude pour la réfection et les réaménagements de voirie va être entreprise prochainement. Une information plus détaillée sera communiquée dès que les projets parviendront en Mairie.

Affaire suivie par S. Dumant, Adjoint au Maire chargé de la voirie et J. Thion, Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme.

LA DIFFUSION DE "L'ECUELLOIS"

La distribution de l'Ecuellois est confiée à La Poste. Par contrat, elle s'engage à couvrir les 900 foyers de la commune. Mais malheureusement, La Poste insert l'Ecuellois au milieu de toute la publicité qui vous est destinée et ne peut (ne veut ?) pas différencier les informations communales que nous vous communiquons, des autres documents que vous recevez.

Si cette feuille d'informations ne vous parvient pas systématiquement :

- Faites le nous savoir car nous (vous !) payons pour que ce service soit effectué correctement ; cela nous permet aussi d'identifier les zones mal desservies.
- Sachez aussi que des exemplaires sont mis à votre disposition au guichet de la Mairie.

Mais comment savoir que l'Ecuellois est sorti ?

Et bien, dorénavant, la première page sera placée dans les panneaux d'informations municipales. Elle vous indiquera que la parution est proche (en

général dans la semaine qui suit cet affichage).

"ECUELLES AU CŒUR DE L'HISTOIRE" ...

...Tel est le nom du livre qui raconte l'Histoire de notre commune.

C'est le précédent Conseil Municipal qui a eu la volonté d'éditer un ouvrage retraçant toute la vie connue à Ecuelles. Cette mission a été confiée à Jacques Varin, Historien-écrivain. Lourde responsabilité qui a demandé des recherches considérables durant 5 ans. A partir des archives départementales, religieuses et de nombreux documents retrouvés ou prêtés, cet ouvrage est né, s'est façonné, a mûri et maintenant, à maturité, il nous livre pratiquement tout ce que l'Histoire a laissé sur notre commune.

Ce long et laborieux travail de fourmis offre un remarquable ouvrage, passionnant, de grande qualité et rassemblant de précieuses informations.

Magnifiquement réalisé sous une jaquette pourpre ce livre sera présenté le 24 novembre prochain à la salle Jean Mermoz (de 15h00 à 18h00).

Une exposition de photos anciennes et récentes sera réalisée à cette occasion et de nombreux documents seront exposés. L'auteur viendra présenter le livre et, intarissable, le commentera.

Vous pourrez, si vous le désirez, vous le procurer, ce jour là, au prix de 150 F. Ce prix de lancement sera maintenu jusqu'en fin d'année ; en 2002, il sera vendu 25 EUR (165 F env.).

ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

"...Devant le monument commémoratif de la Grande Guerre, les clairons sonnèrent "Aux Champs", rendant hommage aux habitants d'Ecuelles "Morts pour la France"..." (extrait du livre Ecuelles au cœur de l'Histoire)



La Municipalité invite tous les habitants de la commune à honorer ses soldats tombés pour notre Liberté.

Rendez-vous, dimanche 11 novembre 2001, à

11h00, devant la Mairie puis dépôt de gerbes au monument aux Morts.

PARCOURS DE SANTE

Nous avons fait procéder dernièrement à la réparation d'un des postes de travail du Parcours de santé.

Malgré l'attention que nous y portons, si lors de son utilisation, vous constatez qu'un module est endommagé, nous vous remercions de nous prévenir en Mairie afin que nous puissions le faire réparer et qu'ainsi vous ayez, pour votre plus grand confort, toujours des agrès en bon état.

Nous vous en remercions par avance.

Affaire suivie par D. Frébault, Conseiller municipal

LA GLACIERE

Nous avons constaté la dégradation systématique du grillage qui entoure la Glacière. Il est régulièrement saccagé car des enfants, en vélo, font du cross et prennent leur élan en montant sur la voûte de la Glacière

Cette protection a été mise en place car nous estimons que tant qu'une réhabilitation n'aura pas été réalisée, ce vieux monument n'offre pas toutes les garanties nécessaires pour y laisser évoluer librement des personnes dans son environnement proche.

Aidez-nous en expliquant à vos enfants les risques qu'ils peuvent éventuellement encourir à cet endroit.

Nous vous en remercions.

L'EURO

Taux de conversion officiel : 1 euro = 6,55957 Francs.

Rappel de quelques dates :

A partir du 15 décembre : possibilité d'échanger dans les banques et bureaux de poste des sachets d'euros de valeur unitaire de 100 francs

31 décembre minuit : Fin de l'utilisation des chéquiers en francs

31 décembre minuit : introduction officielle des pièces et billets en euros

17 février 2002 à minuit : fin de tous les paiements en francs

Les astuces :

FRANC à EURO	EURO à FRANC
Prenez le prix en francs, ajoutez la moitié et divisez-le tout par 10	Prenez le prix en euros, multipliez le par 20 et divisez-le tout par 3
130 F	60 EUR
+ 65	x 20

195	10	1200	3
19,5 EUR env.		400 F env.	

Pour toute information sur l'euro :

Téléphone : **0800 01 2002** N° vert (gratuit)

Minitel : **3615 euro2002** (0,37Fttc la mn)

Internet : **www.euro.gouv.fr** (prix d'1 communication tél.).

Le coin des associations

CARTE POSTALE DE VACANCES DE NOS AINES ...

"Encore un voyage bien réussi, les 57 participants du Carrefour de l'Amitié garderont un très bon souvenir de la Costa Brava. Beau temps, mer belle après un voyage un peu long en car mais que de souvenirs, repas, sorties en car, en calèche, en petit train, en bateau et soirées animées.

Piscine les matins libres avec aqua-gym donné par notre charmante Présidente.

Animations tous les soirs, danses, karaoké et le dernier soir, élection de Miss MALGRA DE MAR où nous avons obtenu la 2^{ème} place par la présentation de Jean déguisé en Jane (pas mal en femme !), tout ceci dans la joie et la bonne humeur.

Les photos prises et les films tournés comme d'habitude, resteront dans notre collection.

A bientôt pour le repas de fin d'année et la sortie du lendemain aux Folies Bergères (complet, 55 participants).

Encore une année bien remplie pour le Carrefour de l'Amitié.

Le Bureau du Carrefour de l'Amitié"

Des nouvelles du District

THOMERY DANS LE DISTRICT

Thomery, par une décision de son Conseil municipal du 24 septembre dernier deviendra membre du District le 1^{er} décembre prochain (après validation de cette décision par le Préfet).

Après Ville-Saint-Jacques et Vernou-La Celle sur Seine, entrés le 1^{er} janvier 2001, Thomery deviendra donc la 10^{ème} commune membre du District.

D'autres communes (Veneux les Sablons, Montigny sur Loing et Champagne sur Seine) ont demandé une étude pour leur éventuelle intégration.

COURS DE BABY GYM ET STAGE HIP HOP À EPI SY

COURS DE BABY GYM

Pour les 3-5 ans, des cours de motricité et d'éveil corporel sont dispensés le mercredi de 10h30 à 11h30.

STAGE DE HIP HOP

Durant les vacances de la Toussaint (du 29/10 au 02/11) une initiation à la danse et réalisation de graphes seront organisées à Episy, de 10h00 à 12h30 pour les 12/18 ans et de 13h30 à 16h00 pour les 5/11 ans

Renseignements et inscriptions :

Mairie d'Episy : 01 64 45 80 61

L'OFFICE DU TOURISME RECHERCHE... (communiqué)

"L'office du Tourisme de la Région de Moret sur Loing recherche des personnes qui voudraient suivre un programme de formation de guide-conférencier pour réaliser des visites guidées sur les villes de Moret sur Loing et Saint Mammès.

La formation débutera fin 2001 jusqu'en avril 2002.

Un examen aura lieu en mai 2002. Formation gratuite assurée par l'Office du tourisme.

Pour tout renseignement, contacter Stéphane ou Annie au 01 60 70 41 66".

Les Brèves

EXTENSION DE L'ÉCOLE DE RAVANNE

Nous vous informons qu'une présentation, à partir des plans-projets, de l'extension du Groupe scolaire de Ravanne sera effectuée le samedi 17 novembre (samedi libéré) de 10h30 à 11h30, sous le préau de la cours de récréation de cette école.

DIVAGATION DES ANIMAUX

(extraits de la note d'information du sénateur Philippe François du 5 septembre 2001 aux Municipalités)

La divagation d'un animal est une infraction pénale. Le propriétaire de cet animal est responsable du dommage. L'art. 213-1 du Code Rural définit l'état de divagation :

- absence de surveillance
- abandon de l'animal livré à son instinct
- animal non identifié ou dont le propriétaire est inconnu...

L'art. R622-2 du Code pénal réprime (amende) le fait de laisser divaguer un animal présentant un danger.

Le propriétaire est responsable des dommages causés par un animal en divagation ou non surveillé (art. 1385 du Code civil).

DATES A RETENIR :

ANCIENS COMBATTANTS : Dimanche 11 novembre, Armistice 1914-18 ; dépôt de gerbes aux monuments aux morts, à 11h00.

COMITE DES FETES : vendredi 16 et samedi 17 novembre, Bourse aux vêtements et aux livres. Nouvelle organisation, se renseigner auprès de la présidente du Comité des Fêtes.

ECOLAS : samedi 17 novembre, samedi "libéré"

MUNICIPALITE : Samedi 24 novembre, présentation du livre "Ecuelles au coeur de l'Histoire" de 15h00 à 18h00, salle Jean Mermoz (voir article)

MUNICIPALITE (C.C.A.S.): Dimanche 25 novembre Repas de fin d'année pour nos "Grands Aînés" ; se renseigner en Mairie afin de connaître les critères pour y participer.

ANCIENS COMBATTANTS - FNACA : Le Comité de la FNACA organise un buffet dansant le dimanche 25 novembre 2001 à 12 heures, à la salle des fêtes de Moret. Un orchestre animera cette fête.

Renseignements et inscription auprès de son Président

COMITE DES FETES : dimanche 2 décembre, Loto à la salle Jean Mermoz

DERNIERE MINUTE : les jeux du Jardin d'enfants du site de la Glacière ont été saccagés. Cet endroit est désormais condamné et interdit d'accès jusqu'à ce qu'il soit réhabilité.

Téléphone Mairie : 01 60 70 55 04

Accueil téléphonique :

Lundi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Mardi au jeudi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Samedi : de 10h00 à 12h00.

Horaire ouverture au public de la Mairie :

Lundi au jeudi : de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h30

Vendredi : de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00

Samedi : de 10h00 à 12h00, pour l'état civil uniquement.

COPIES CERTIFIEES CONFORMES

Un décret du 1^{er} octobre 2001 interdit désormais aux administrations de l'Etat et des collectivités territoriales de réclamer aux usagers une copie certifiée conforme à l'original de tout document délivré par l'une d'entre elles. Le seul cas où des certifications devront encore être effectuées est celui de la demande d'autorités étrangères.

Pour la petite histoire :

Cette mesure représente 17 millions de démarches administratives et 8 millions d'heures pour les effectuer de gagner pour les citoyens et les personnels administratifs des communes. Après la suppression des fiches d'état civil et des justificatifs de domicile, c'est un total de 130 millions de formalités qui ont été supprimées en moins d'un an.

Pour recueillir les idées des fonctionnaires et des usagers permettant de proposer des simplifications administratives une boîte aux lettres électronique a été ouverte :

Simplifions@fonction-publique.gouv.fr

Le dossier des simplifications administratives est consultable sur le site Internet

www.fonction-publique.gouv.fr

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES (EXTRAIT)

Les demandes d'inscription sur les listes électorales sont reçues, à la Mairie, jusqu'au 31 décembre 2001 inclusivement.

Les Jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans ou qui l'atteindront au plus tard le 28 février 2002, sont invités à déposer leur demande d'inscription.

Les électeurs trouveront tous les renseignements utiles en Mairie.

ENLEVEMENT "ENCOMBRANTS" (1m³ par foyer) :

Vendredi 16 novembre. Nous vous rappelons que vos "encombrants" doivent être déposés sur le trottoir la veille du jour de l'enlèvement

COLLECTE DES DECHETS TOXIQUES (Kangourou) :

Samedi 24 novembre de 16h à 18h30, rue G. Villette, parking face à la salle J. Mermoz

Place publique - **L'Ecuellois**

Conception et réalisation : Commission "Information et Communication"

Directeur de publication : J. MARECHAL - Impression : Mairie